

Comité directeur de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire

Procès-verbal

Mercredi, 1^{er} février 2017, de 13 h à 17 h heure normale de l'Est
Présidente : Sandra Singh

Présents

Larry P. Alford, Bibliothèques de l'Université de Toronto
Clare Appavoo, Réseau canadien de documentation pour la recherche
Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada
John Degen (*The Writers' Union of Canada*, pour Heather Menzies)
Paul Durand, Musée canadien de l'histoire
Geoffrey Harder, Université de l'Alberta
Andrea Mills, *Internet Archive*
Michael Moosberger, Université Dalhousie
Kathleen O'Connell, Conseil national de recherches Canada
Pam Ryan, Bibliothèque publique de Toronto
Sandra Singh, Bibliothèque publique de Vancouver
Carole Urbain, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de documentation (ASTED)
Martha Whitehead, Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)

Présents par téléphone

Ern Bieman, Réseau canadien d'information sur le patrimoine
Loubna Ghaoui, Bibliothèque de l'Université Laval
Sophie Montreuil, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Kathryn Ruddock, Université de Calgary
Angela Williams, *Royal British Columbia Museum*

Absents

Jonathan Bengtson, *Canadiana.org*
Heather Menzies, *The Writers' Union of Canada*

Secrétariat

Caitlin Horrall, Bibliothèque et Archives Canada

1.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL (S. Singh)

S. Singh remercie l'Université de Toronto pour son accueil et pour le repas des participants.

S. Singh présente l'ordre du jour aux participants pour examen. G. Berthiaume demande d'ajouter une discussion sous le point Divers au sujet d'une récente réunion avec le fondateur d'*Internet Archive* à l'Université de l'Alberta.

L'ordre du jour est adopté avec une modification.

S. Singh présente la version préliminaire du compte rendu de la dernière réunion et demande s'il y a des modifications à apporter. Étant donné qu'il n'y a aucune modification, elle demande une motion pour approuver le procès-verbal.

Fait par G. Berthiaume, avec l'appui de C. Urbain.

Le procès-verbal de la réunion du vendredi 18 novembre 2016 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0 DISCUSSION SUR LA VISION (S. Singh)

S. Singh propose de discuter de la façon dont les membres du comité envisagent la stratégie dans les trois à dix prochaines années. Elle leur demande de réfléchir à ce qu'ils espèrent accomplir et à ce que devrait être l'expérience pour l'utilisateur final.

L'un des membres trouve que l'aspect découverte est important, mais insiste sur le fait que la stratégie devrait être élaborée en fonction de ce que les utilisateurs veulent. Il ajoute que l'on devrait impliquer les utilisateurs dans la décision de ce qui devrait être numérisé.

Un autre membre souligne que les mécanismes de découverte peuvent servir de « porte d'entrée », ou de point d'entrée commun, pour attirer les bailleurs de fonds et aider les utilisateurs à découvrir de nouvelles collections. Toutefois, il insiste sur le besoin de bonnes normes pour soutenir le portail. Il donne en exemple les sites Europeana et DPLA, qui sont soutenus par des normes et des pratiques solides.

D'emblée, les membres sont d'accord pour dire qu'un portail serait utile, mais qu'il ne doit pas être l'unique point d'entrée de toutes les collections numérisées.

S. Singh résume la conversation et suggère que l'article 2.1 soit intégré au plan d'action, incluant une discussion des objectifs et du contenu. Un autre membre suggère qu'une étude sur les utilisateurs soit faite avant que l'élaboration du plan ne se poursuive, afin d'obtenir un portrait de ces derniers. S. Singh suggère que ce point soit ajouté en tant que sous-activité sous l'article 2.1. Personne ne s'oppose à cette modification.

MESURE À PRENDRE : Le secrétariat mettra à jour l'article 2.1 afin d'ajouter l'étude sur les utilisateurs en tant que sous-activité.

3.0 REVUE DES INITIATIVES DU PLAN D'ACTION (S. Singh)

Le comité accepte de revoir le plan d'action point par point pour discuter des sous-activités potentielles. Les petits groupes de travail ayant travaillé sur ces points spécifiques ont été invité à faire un rapport de leurs progrès.

#1.1 – Définir un modèle opérationnel, notamment en établissant des groupes de travail; déterminer les pratiques exemplaires, les processus et les outils communs.

Un membre propose de discuter de ce point ultérieurement, lorsque les projets seront définis. Cette suggestion est bien accueillie par le Comité.

#1.2 – Établir des pratiques exemplaires et des outils à communiquer aux institutions et explorer les possibilités de formation pertinentes.

Les membres suggèrent d'effectuer d'abord une analyse du milieu afin d'identifier les pratiques exemplaires et de relever les lacunes, avant de parler des outils ou de la formation. L'un des membres mentionne que le site OurOntario contient de bonnes ressources à consulter. Un autre membre suggère de mobiliser la communauté et se demande s'il peut y avoir une façon de solliciter les contributions par l'intermédiaire d'un wiki.

Un autre membre propose que la formation soit diversifiée en fonction de l'auditoire. S. Singh demande si un sondage pourrait déterminer le type de formation dont le milieu a besoin. Cette idée est jugée utile par les membres du comité.

P. Durand informe le comité que le Musée canadien de l'histoire a publié des [règles de numérisation](#), élaborées par la Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le Musée canadien de l'histoire. Il souligne que la version la plus récente de ce document est disponible, en français seulement.

E. Bieman mentionne que le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) a effectué un sondage sur la [préservation du numérique en 2011](#), ce qui a amené à privilégier la formation en matière de préservation plutôt que la formation en matière de numérisation.

S. Singh résume la conversation et suggère deux activités.

- 1) La première consisterait à créer ou adopter un guide des pratiques exemplaires pour la numérisation et la préservation. Ce guide inclurait l'analyse de ce qui existe actuellement et servirait de base à une proposition que le milieu serait invité à commenter, afin que le comité directeur procède

à la publication d'un nouveau guide ou d'un guide existant.

- 2) La deuxième sous-activité consisterait à créer un inventaire de la formation en numérisation et en préservation, et à mener un sondage pour identifier les lacunes.

Le comité accepte les activités suggérées.

MESURES À PRENDRE :

- *Le secrétariat mettra à jour le point 1.2 pour y inclure les initiatives approuvées par le comité.*
- *P. Ryan, P. Durand et E. Bieman sont prêts à collaborer à cette initiative et on leur en confie la responsabilité.*

#1.3 – Élaborer des approches pour aider les communautés et les organisations plus petites ou sous-représentées à participer aux initiatives de numérisation de la Stratégie. (C. Appavoo, A. Williams, L. Alford)

Les membres énumèrent les organisations qui effectuent ou aident à la numérisation pour de plus petites organisations, comme OurDigitalWorld.

Un membre suggère la création d'un espace en ligne où les organisations ayant du matériel à numériser s'associeraient aux organisations ayant une capacité en numérisation. Il est reconnu que cela pourrait être utile.

L'un des membres mentionne que le comité devrait s'assurer que les organisations répertoriées sont pérennes, puisque la durabilité des collections et des services numérisés représente un énorme défi. S. Singh suggère que la préservation et la pérennité soient incluses dans l'inventaire.

M. Whitehead suggère d'ajouter « préservation » au point 2.4.

S. Singh résume la discussion et suggère d'ajouter une initiative découlant de la discussion :

- 1) Ajouter une sous-activité pour créer un service de « jumelage » pour identifier les organisations qui peuvent effectuer de la numérisation et celles qui ont du contenu à numériser. Ceci aiderait à identifier les programmes de subventions permettant de financer des activités de numérisation. Ceci est adopté.

MESURES À PRENDRE :

- *Le secrétariat mettra à jour le point 1.3 pour y inscrire les sous-activités approuvées par le comité.*
- *Le secrétariat ajoutera « préservation » au point 2.4.*

- *A. Williams se porte volontaire pour poursuivre le travail sur ce point. E. Bieman offre de l'aider.*

#1.4 – Établir un plan de communication pour mobiliser les intervenants concernés, notamment en déterminant les auditoires clés, les messages, les méthodes de communication, les mécanismes de rétroaction et les critères de satisfaction des utilisateurs.

L'un des membres, dont l'organisation possède beaucoup d'expérience dans les stratégies de communication, explique que son organisation suit un modèle standard pour cerner les auditoires et les messages clés, ainsi que pour déterminer les canaux de communications appropriés (site Internet, courriel, etc.).

Un autre membre croit qu'un sondage auprès des utilisateurs pourrait être mené afin de mettre en lumière les besoins en communication de la stratégie.

S. Singh informe les membres que le secrétariat a créé un site Web qui contient l'informations de base concernant le comité. Elle se demande si le comité ne devrait pas élaborer un plan de participation distinct, précisant qu'un plan de communication consiste à savoir comment l'information est partagée, alors qu'un plan de participation sert à créer les structures pour permettre au milieu de s'exprimer. Les membres sont d'accord pour dire que la mobilisation de la communauté est essentielle.

Les membres acceptent de travailler en petites équipes avant de partager leurs idées.

Entre-temps, S. Singh suggère de procéder à l'inventaire des activités actuellement en cours, qui soutiennent les autres points du plan d'action (par exemple, la [Canadian Linked Data Initiative](#) (CLDI), reliée au point 2.5) et de transmettre au secrétariat les éléments identifiés. Il n'y a aucune objection à cet ajout.

MESURES À PRENDRE :

- *Les membres du comité enverront au secrétariat des exemples de communications ou de mobilisation de la communauté (tels que la CLDI et Portage).*
- *A. Williams, G. Berthiaume (avec le personnel de BAC) et J. Degen (pour H. Menzies, avec le personnel de l'union des écrivains) se portent volontaires pour travailler sur ce point.*

#1.5 – Communiquer avec des homologues étrangers afin de discuter de stratégies communes.

G. Berthiaume mentionne que Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a alloué des fonds pour que le secrétariat puisse visiter des homologues à l'international. S. Singh répond que cela représente une activité continue permettant de garder les canaux de communication ouverts. Elle demande s'il y a des objections à ce que le secrétariat dirige cette activité. Aucune objection n'est soulevée.

Le secrétariat continuera à travailler sur ce point.

#2.1 – Définir et élaborer un mécanisme de découverte durable, axé sur les utilisateurs et tourné vers l'avenir.

S. Singh résume la discussion sur la visualisation qui a eu lieu précédemment, en disant que le comité démontre de l'intérêt pour un portail tant qu'il n'est pas exclusif, et que l'étude sur les utilisateurs doit être menée en premier.

L'un des membres a rappelé que la découverte nécessite de bonnes métadonnées et de bonnes normes afin de s'assurer que le contenu soit bien structuré, exposé et lié. Un autre membre ajoute que l'analyse du milieu aidera à déterminer ce qui se fait et permettra d'en tirer des leçons.

La secrétaire rapporte que BAC a travaillé sur une analyse des normes et de la plateforme des métadonnées de la DPLA afin de déterminer si cette option serait viable pour la stratégie. Elle dit qu'elle pourra faire rapport sur ce travail à la fin du mois de mars.

L'un des membres signale que le portail devrait être « léger » (c.-à-d. ne pas être trop long ou trop coûteux à bâtir); toutefois il ne devrait pas être « trop léger », ou prix d'être inefficace.

S. Singh suggère un examen des plateformes nationales afin d'identifier ce qui a été fait ailleurs, en précisant qu'un tel examen pourrait avoir lieu dans un deuxième temps. Personne ne s'oppose à cette modification.

MESURES À PRENDRE :

- *Le secrétariat doit mettre à jour le point 2.1 afin d'indiquer que cet examen sera entrepris à une date ultérieure.*
- *Le secrétariat accepte de poursuivre le travail d'évaluation de la DPLA avec les équipes de BAC.*

#2.2 – Faire des recherches et déterminer les besoins pour ce qui est des normes relatives aux métadonnées. (A. Mills, K. Ruddock)

L'un des membres suggère que toute la section 1 du plan d'action, c'est-à-dire la section sur la mobilisation de la communauté, soit déplacée à la suite de toutes les autres sections.

A. Mills suggère d'examiner deux types de normes : celles relatives à la numérisation et celles relatives aux métadonnées. Elle présente un document, *Research and develop future requirements in the area of metadata standards*, qui propose des moyens pour encourager la participation en profitant des correspondances déjà existantes, afin de faciliter l'ingestion du matériel en format original.

Elle suggère de tirer parti du savoir institutionnel pour faire des recommandations sur l'encodage de métadonnées. Elle pense que le comité doit réfléchir à l'inclusion des données géographiques, des droits des métadonnées, des identificateurs normalisés, et également d'options visant à renforcer les métadonnées, y compris les métadonnées techniques et relationnelles. Comme prochaine étape, elle propose de mener un sondage pour explorer les tendances et les meilleures pratiques. Le comité accepte ces recommandations.

De nombreux membres discutent du besoin de trouver des experts au sein de la communauté pour tirer parti de leurs connaissances et de leur expérience.

MESURES À PRENDRE :

- *Le secrétariat mettra à jour le point 2.2 afin d'inscrire la sous-activité « sondage ».*
- *K. Ruddock et A. Mills acceptent de poursuivre le travail sur ce point. G. Harder propose de les aider.*

#2.3 – Faire des recherches et établir les politiques relatives au mécanisme de découverte pour l'utilisateur final (protection des renseignements personnels, accessibilité, langues officielles, modalités de service, etc.).

L'un des membres mentionne que les activités devraient être adaptées à une grande variété de langues, tout en respectant les exigences relatives aux langues officielles du gouvernement fédéral. S. Singh suggère de suspendre cette tâche jusqu'à ce que le point 2.1 soit réglé. Personne ne s'oppose à cette modification.

MESURE À PRENDRE :

- *Le secrétariat mettra à jour le point 2.3 pour indiquer qu'il sera traité après le point 2.1.*

[Le comité accepte de prioriser les activités sur lesquelles les équipes ont déjà travaillé.]

#2.4 – Faire des recherches et déterminer les pratiques exemplaires en matière d'infrastructure afin d'assurer la durabilité des dépôts. (S. Montreuil, C. Urbain et L. Ghaouti)

C. Urbain présente le travail de son équipe qui est consigné dans le document « Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire, Article 2.4 : Faire des recherches et déterminer les pratiques exemplaires en matière d'infrastructure afin d'assurer la durabilité des dépôts ». Elle propose de mettre à jour le texte du point 2.4 pour s'assurer que la préservation est prise en compte. Le Comité est d'accord avec cette suggestion.

C. Urbain propose de définir les caractéristiques des dépôts numériques fiables (DNF) qui répondent aux besoins de la stratégie, puis de définir les critères de sélection d'un DNF. Elle suggère de le faire grâce à une revue de la littérature et à des discussions avec des experts et le comité directeur.

Le Comité approuve cette approche. L'un des membres mentionne que le cadre est très utile et qu'il pourrait servir de gabarit pouvant s'appliquer à d'autres mesures.

Les membres présentent des exemples de dépôts pouvant être analysés, comme Canadiana, Scholars Portal et Portage. C. Urbain mentionne que l'équipe devrait tenter de rejoindre leurs responsables lors des consultations.

L'un des membres demande si les DNF sont la seule solution pour aller de l'avant, puisque les DNF sont une certification et que d'autres solutions pourraient s'approcher des caractéristiques des DNF. Une vaste consultation par les membres de l'équipe est alors suggérée.

C. Urbain informe le comité qu'elle partagera la liste de personnes-ressources pour obtenir leurs commentaires.

MESURES À PRENDRE :

- C. Urbain enverra au secrétariat une liste d'éventuelles personnes-ressources pour diffusion par le biais de Google Docs.
- Le secrétariat mettra à jour le point 2.4 en insérant le texte suggéré par C. Urbain.
- L. Ghaouti, S. Montreuil et C. Urbain désirent poursuivre le travail sur ce point.

#2.6 – Faire des recherches et communiquer les pratiques exemplaires concernant le format des fichiers pour l'accès et la préservation, en envisageant de futurs usages et accès. (E. Bieman, P. Durand)

P. Durand partage un document créé par l'équipe qui travaille sur ce sujet : *Best Practices for File Formats for Access and Preservation Proposal*. L'équipe a déjà amorcé sa réflexion en collaboration avec William Vinh-Doyle, du gouvernement du Nouveau-Brunswick, dans le cadre d'un autre groupe de travail. Il suggère une approche en trois phases : 1) élaborer une ébauche; 2) la partager avec la communauté pour obtenir des commentaires; 3) concevoir de nouveaux outils (flux de travail, gabarits,

outils de production de rapports, etc.). Il insiste sur le fait que les normes appartiendraient à la communauté, de façon semblable au modèle du [COPTA](#), une ressource américaine pour la préservation numérique.

E. Bieman mentionne que le RCIP pourrait héberger ce document comme première étape, et qu'ensuite la stratégie pourrait peut-être être hébergée par le comité.

L'un des membres trouve que le partage de scripts ou de programmation serait pratique. Un autre membre mentionne que les ressources viables sont utiles et qu'il s'agirait d'un grand pas pour que la communauté connaisse mieux ce que d'autres font. S. Singh reconnaît qu'il serait bon de conjuguer ces efforts afin que la stratégie s'appuie sur quelque chose et s'y tienne.

MESURE À PRENDRE :

- *P. Durand et E. Bieman mentionnent qu'ils continueront à travailler sur ce point.*

#4.1 – Définir une stratégie de contenu qui tient compte de tous les types et formats de média (c.-à-d. livres, manuscrits, matériel audiovisuel, etc.) pour déterminer un point de départ (c.-à-d. matériel du domaine public, œuvres orphelines et travaux inaccessibles sur le marché, mais toujours protégés par le droit d'auteur, etc.). (J. Bengtson, G. Harder, H. Menzies)

G. Harder mentionne que le groupe de travail a commencé à travailler sur ce document, mais qu'il n'a pas encore terminé. S. Singh propose de discuter de ce sujet à une réunion ultérieure.

P. Durand informe le comité qu'au sein de son organisation, la numérisation d'un article ne crée pas une nouvelle version, mais plutôt un enregistrement. Ainsi, du matériel numérique est créé. M. Durand n'est pas certain que ce type de matériel doive être inclus dans la stratégie. S. Singh affirme que cette méthode est similaire dans son organisation et ses projets d'histoire orale.

G. Harder demande plus de clarifications de la part du comité, car dans l'éventualité où du matériel numérique était inclus, la quantité de matériel serait fortement augmentée. L'un des membres croit que le comité ne devrait pas « compliquer les choses » et qu'il doit plutôt faire en sorte d'attirer des bailleurs de fonds et de garantir des résultats.

S. Singh montre la section axée sur ce point dans la stratégie, en mentionnant que bien que celle-ci n'énumère que des projets « potentiels », elle n'inclut pas la numérisation d'artefacts.

S. Singh demande aux membres du comité d'envoyer leurs réflexions au sujet du matériel né numérique ou des formats et des types de média aux membres de l'équipe travaillant sur le point 4.1.

MESURES À PRENDRE :

- *Les membres du comité enverront leurs points de vue au sujet du point 4.1 à G. Harder.*
- *G. Harder accepte de continuer à travailler sur ce sujet avec son équipe.*

#4.4 Produire des données statistiques de base sur la numérisation, la conservation numérique et l'accès en ligne afin de mieux comprendre la portée du patrimoine numérique du Canada. (K. O'Connell, P. Ryan)

K. O'Connell mentionne que son équipe a fait une analyse initiale des pays dotés de stratégies nationales, afin de trouver des ressources primaires traitant des paramètres de mesure. Elle dit qu'elle pourra probablement présenter l'analyse lors d'une prochaine réunion, et elle suggère que la démarche consistant à *réviser les pratiques d'autres pays et à obtenir de la rétroaction* devienne une initiative sous cette activité. Personne ne s'oppose à cette modification.

MESURES À PRENDRE :

- *Le secrétariat mettra à jour le point 4.4 afin d'inclure la nouvelle sous-activité.*
- *K. O'Connell accepte de continuer à travailler sur ce point avec son équipe. P. Ryan avait note sa volonté à contribuer avant qu'elle ne quitte la réunion.*

#3.1 – Développer un modèle de financement qui tient compte des ressources partenaires (en espèces et en nature); des subventions du gouvernement; de l'appui philanthropique; de la collaboration privée ou publique; des services offerts selon le principe du recouvrement des coûts; du financement participatif. (G. Berthiaume, M. Whitehead)

G. Berthiaume fait référence au document sur le modèle de financement de la stratégie (*NHDS funding model*). Il dit que les discussions débiteront sérieusement en mai ou en juin de cette année avec Patrimoine canadien et les fonds ne seraient disponibles qu'en 2018, s'il devait y en avoir.

Il ajoute avoir eu une réunion avec la Fondation canadienne pour l'innovation, mais les objectifs de celle-ci sont plutôt axés sur la recherche; la fondation ne semble donc pas être appropriée pour la stratégie. Il a aussi vérifié du côté d'Industrie Canada, de *HathiTrust* et d'*Internet Archive*, mais ces organisations ne constituent pas des options de financement viables.

G. Berthiaume demande au groupe si ses activités liées au financement risquent de compromettre celles de leurs propres institutions, puisque les sommes pouvant être versées par les organisations sollicitées de part et d'autre sont logiquement limitées.

Les membres pensent que si la proposition était présentée en tant que proposition de collaboration entre BAC et une institution spécifique, elle pourrait nuire aux propositions de financement en cours. Cependant, la proposition serait acceptable si BAC recueillait des fonds pour financer des projets, ou si les organisations étaient indirectement nommées dans le cadre de leur affiliation avec l'Association des bibliothèques de recherche du Canada. L'un des membres croit que BAC pourrait apporter une dimension nationale que les organisations de financement apprécieraient.

Dans l'ensemble, les membres pensent que s'ils examinent les propositions avant qu'elles soient soumises, ils pourraient travailler avec les responsables désignés afin de s'assurer que celles-ci ne posent aucun risque pour leurs institutions.

4.0 DIVERS

G. Harder fournit une mise à jour de la récente visite en Alberta de Brewster Kahle, fondateur d'Internet Archive (IA), afin de discuter de sa vision pour Internet Archives Canada (IAC). IA cherche à s'étendre au Canada afin de fournir un meilleur accès au matériel de recherche, ce pour quoi la communauté a manifesté de l'intérêt. Le modèle d'affaires n'a pas encore été élaboré, mais IA envisage l'archivage complet du Web, un ensemble de contenu dans la mémoire cache ou une collection de sites Web canadiens. G. Harder ajoute que l'Université de l'Alberta cherche une façon d'héberger du matériel d'IA sur leur campus.

Le comité discute ensuite de la façon dont la présence accrue d'IA au Canada affecterait la stratégie. IA pourrait offrir une infrastructure commune pour la numérisation et la préservation dans tout le Canada et, bien que ce service ne soit pas gratuit, un membre ayant déjà utilisé IA mentionne que la qualité est élevée et qu'il s'agit d'une option rentable.

S'ensuit une brève discussion sur la planification du site Web de la stratégie et de l'endroit où les documents de travail pourraient être publiés et partagés. S. Singh mentionne que le site Web de la stratégie est actuellement hébergé par wordpress.com et demande si quelqu'un pourrait l'héberger dans un emplacement permanent.

C. Appavoo croit que le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) pourrait être en mesure d'héberger le site.

MESURE À PRENDRE :

- *Le secrétariat fera le suivi avec le RCDR au sujet de l'hébergement du site Web.*

5.0 PROCHAINE RÉUNION

S. Singh a remercié le groupe pour son travail et la discussion. Elle a noté que le plan d'action sera mis à jour afin de refléter les discussions du jour et elle a remercié les membres qui se sont portés volontaires. Une autre téléconférence sera organisée pour terminer les discussions.

MESURES À PRENDRE :

- *Le secrétariat créera une liste des mesures à prendre afin de refléter les discussions du jour.*
- *Le secrétariat effectuera un sondage auprès des participants pour connaître leurs disponibilités pour une prochaine réunion.*

AJOURNEMENT

S. Singh exprime sa satisfaction au comité directeur. La séance est levée à 16 h 45.

Les membres du comité ont visité Internet Archives Canada.